

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 30 septembre 2015

sous la Présidence de Madame Nathalie Jaquerod

**Préavis 19-2015 Préavis complémentaire au préavis N° 05-2015 -
Adoption d'un nouveau Règlement du conseil
communal suite à la révision de la Loi sur les
communes**

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 19-2015 du 19 août 2015,
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,

décide

d'adopter la nouvelle teneur des articles 39 et 68 du règlement du Conseil communal de Pully.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente



Nathalie JAQUEROD

Le secrétaire suppléant



Bernard MONTAVON

Pully, le 28 octobre 2015